

Envoyé au nom de Kassy Assié, directeur général, Bureau de l'éducation française et Rhonda Shaw, directrice administrative, Direction de l'apprentissage et des résultats

Bonjour,

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance a le plaisir de vous informer que le formulaire de demande du Fonds pour l'amélioration de l'équipement dans le cadre de la stratégie en matière de compétences de 2024-2025 est maintenant disponible à

<https://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/etech/equipement/index.html>. Veuillez communiquer la teneur du présent courriel à vos écoles.

La date limite de présentation d'une demande du Fonds pour l'amélioration de l'équipement dans le cadre de la stratégie en matière de compétences de 2024-2025 est le **31 mai 2024**. Veuillez remplir la demande électronique (maximum de cinq par division scolaire) à l'aide de Adobe Acrobat Reader, y compris les signatures électroniques, et soumettre à tve@gov.mb.ca.

Le Fonds pour l'amélioration de l'équipement dans le cadre de la stratégie en matière de compétences offre 1,5 million de dollars pour appuyer les programmes d'enseignement technique et professionnel et d'arts industriels de la 7^e à la 12^e année à l'échelle du Manitoba. Cet appui vise à faire en sorte que les programmes restent pertinents pour les besoins actuels et futurs du marché du travail en permettant aux élèves de profiter des possibilités d'emploi.

Pour en savoir plus ou pour obtenir de l'aide pour préparer votre demande, veuillez communiquer avec la Section du programme d'études technologiques du secondaire, au 204 945-1857 ou, sans frais, au 1 800 282-8069, poste 1857, ou par courriel à tve@gov.mb.ca.